

PARIS le 24 Novembre 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Notre Pays est victime d'une pandémie sans précédent qui a amené le Gouvernement à prendre des mesures de confinement dans le but d'en maîtriser les évolutions.

Dans ce cadre le mouvement sportif a été, comme beaucoup d'autres secteurs, touché par les mesures prises qui ont entraîné une suspension de l'essentiel de nos activités et l'accès à la pratique physique et sportive de nos concitoyens et concitoyennes dans nos clubs.

Pourtant, la pratique des activités physiques et sportives constituent un enjeu majeur d'éducation et de santé de notre société. Nous représentons le troisième lieu d'éducation avec la famille et l'école. Nul n'est besoin de vous convaincre des effets bénéfiques de la pratique sportive sur les maladies chroniques, de ses effets auprès des jeunes dont les études de l'OMS ont démontré à la fois le recul de leur pratique physique mais aussi la régression de leurs qualités physiques.

Après une première année de confinement la population française a dû faire face à un deuxième confinement dont les effets risquent d'être catastrophiques. Nous risquons de plus à terme, s'agissant plus particulièrement des jeunes, de les détourner de la pratique physique et de cet habitus sport, habitus santé, que nos activités sont en capacité de construire.

Dans ce contexte, les mesures prises à l'encontre des pratiques physiques ont été d'ordre général, et ce faisant, ont pénalisé les activités physiques et sportives Covid compatibles que sont notamment les sports nature exercés en plein air sur l'ensemble des espaces sites et itinéraires terrestres ou nautique et aquatiques.

En effet, nos sports nature ont démontré leur caractère Covid compatible. Les contaminations à la Covid-19 en plein air et dans le respect des gestes barrière sont quasi-inexistantes et ne justifient pas le maintien de telles mesures.

Dans ces conditions, nous sollicitons d'une part que les activités de plein air puissent reprendre et que, d'autre part, s'agissant d'activités se déroulant bien souvent à distance des centres urbains, les conditions de durée et de distances des déplacements soient adaptées à celles-ci.

Nos fédérations joignent leur voix à celle des Députés, Sénateurs et des nombreux élu-es et passionné-es de sport nature qui militent pour la reprise de nos activités dans nos clubs dans le respect de mesures sanitaires que nos fédérations maîtrisent bien désormais et sont tout à fait en capacité de mettre en œuvre.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Madame la Ministre des sports,

Notre Pays est victime d'une pandémie sans précédent qui a amené le Gouvernement à prendre des mesures de confinement dans le but d'en maîtriser les évolutions.

Dans ce cadre le mouvement sportif a été, comme beaucoup d'autres secteurs, touché par les mesures prises qui ont entraîné une suspension de l'essentiel de nos activités et l'accès à la pratique physique et sportive de nos concitoyens et concitoyennes dans nos clubs.

Pourtant, la pratique des activités physiques et sportives constituent un enjeu majeur d'éducation et de santé de notre société. Nous représentons le troisième lieu d'éducation avec la famille et l'école. Nul n'est besoin de vous convaincre des effets bénéfiques de la pratique sportive sur les maladies chroniques, de ses effets auprès des jeunes dont les études de l'OMS ont démontré à la fois le recul de leur pratique physique mais aussi la régression de leurs qualités physiques.

Après une première année de confinement la population française a dû faire face à un deuxième confinement dont les effets risquent d'être catastrophiques. Nous risquons de plus à terme, s'agissant plus particulièrement des jeunes, de les détourner de la pratique physique et de cet habitus sport, habitus santé, que nos activités sont en capacité de construire.

Dans ce contexte, les mesures prises à l'encontre des pratiques physiques ont été d'ordre général, et ce faisant, ont pénalisé les activités physiques et sportives Covid compatibles que sont notamment les sports nature exercés en plein air sur l'ensemble des espaces sites et itinéraires terrestres ou nautique et aquatiques.

En effet, nos sports nature ont démontré leur caractère Covid compatible. Les contaminations à la Covid-19 en plein air et dans le respect des gestes barrière sont quasi-inexistantes et ne justifient pas le maintien de telles mesures.

Dans ces conditions, nous sollicitons d'une part que les activités de plein air puissent reprendre et que, d'autre part, s'agissant d'activités se déroulant bien souvent à distance des centres urbains, les conditions de durée et de distances des déplacements soient adaptées à celles-ci.

Nos fédérations joignent leur voix à celle des Députés, Sénateurs et des nombreux élu-es et passionné-es de sport nature qui militent pour la reprise de nos activités dans nos clubs dans le respect de mesures sanitaires que nos fédérations maîtrisent bien désormais et sont tout à fait en capacité de mettre en œuvre.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Jean ZOUNGRANA
Président
*Fédération Française de Canoë
Kayak et Sports de Pagaie*



Jean-Luc ARASSUS
Président
Fédération Française de Surf



Nicolas HENARD
Président
Fédération Française de Voile



Michel CALLOT
Président
*Fédération Française de
Cyclisme*



Jean-Jacques MULOT
Président
Fédération Française d'Aviron



Pierre YOU
Président
*Fédération Française de
Montagne et Escalade*



Serge LECOMTE
Président
*Fédération Française
d'Equitation*



Michel VION
Président
Fédération Française de Ski



Jean-Michel CLEROY
Président
*Fédération Française de Tir à
l'Arc*